

BAIE DE QUIBERON AIRLINE
29 ET 30 MARS 2025
ÉCOLE NATIONALE DE VOILE ET DES SPORTS NAUTIQUES
YACHT CLUB DE CARNAC
GRADE 4



La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1.
La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 L'épreuve est régie par le règlement sportif du Championnat de Bretagne Voile Légère.
- 1.3 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants, participantes, accompagnateurs ou accompagnatrices. Un concurrent, une concurrente, un accompagnateur ou une accompagnatrice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.
- 1.4 **Nouvelle règle expérimentale Racing Rules of Sailing n°29**
Lorsque le départ d'une course est travers au vent,
 - (a) Si au moment du signal de départ, le comité de course identifie un concurrent du côté parcours de la ligne de départ, le comité de course signalera un rappel général.
 - (b) Si le comité de course agit selon la règle décrite dans le paragraphe 1.4(A) des IC ci-dessus et que le concurrent est identifié, il sera disqualifié sans instruction, même si la course est abandonnée. Le comité de Course affichera son numéro de voile, le concurrent devra alors quitter la zone de parcours immédiatement. Si la course est relancée ou refaite, il ne devra pas y participer.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 1 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.
- 2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau par l'envoi du pavillon L accompagné de signaux sonores.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est <https://www.yccarnac.com/regates-morbihan/baie-de-quiberon-airline-foils-journees>

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé devant les hangars de l'ENVSN.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 20 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Date	Programme	Horaire
29 mars 2025	Confirmation des inscriptions	9h00 à 11h30
	Briefing entraîneur.e.s	11h30
	Briefing coureur.e.s	12h00
	1 ^{er} signal d'avertissement	13h30
20 mars 2025	Briefing coureur.e.s	9h00
	1 ^{er} signal d'avertissement	10h30
	Remise des prix	17h30

6.2 Le dernier jour de course, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h00.

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé deux minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont les suivants :

Windfoil Espoirs Filles U17	IQFOIL Verts
Windfoil Espoirs Filles U19 et Séniors Femmes	IQFOIL Blanc
Windfoil Espoirs Garçons U17	IQFOIL Bleu
Windfoil Espoirs Garçons U19 et Séniors Hommes	IQFOIL Jaune

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe** ZONES DE COURSE.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe** PARCOURS en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer sur un tableau à l'arrière du bateau comité départ.

9.3 Les parcours seront de type

(a) Course Racing

(b) Slalom

(c) Longue Distance

(d) Tout autre type de parcours que le comité de course présentera lors du briefing coureur.e.s

10. MARQUES

10.1 Les marques de départ, de parcours, de dégagement et d'arrivée sont en annexe parcours.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe** ZONES DE COURSE.

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course et le côté parcours de la marque de départ.

12.2 *[DP] [NP]* Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 1 minute après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

12.4 Procédure de départ :

Minutes avant le signal de départ	Signal Visuel	Signal Sonore	Signification
3	Pavillon de Classe	Un	Signal d'Avertissement
2	Pavillon U ou Noir	Un	Signal Préparatoire
1	Pavillon U ou Noir affalé	Un long	Une minute
0	Pavillon de Classe affalé	Un	Signal de Départ

Ceci modifie RCV 26.

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

13.1 Aucun changement de parcours ne sera effectué.

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 Pour les planches, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Windfoil		
Format	Temps cible	Temps limite pour finir après le 1 ^{er}
Slalom	3-5 mn	5 min
Course Racing	15 -20mn	10 min
Longue Distance	45-60mn	50% du temps de course du ou de la première

16.2 Les planches ne finissant pas dans le temps limite après la première planche ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A5.1 et A5.2)

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 61.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 45 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé Salle Pen Duick

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé salle 3 bâtiment formation. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18. CLASSEMENT

18.1 Une course doit être validée pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

(a) Quand moins de **trois** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand **trois à six** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

- (c) Quand **sept** courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.
- 18.4 La RCV B.8.A8 s'applique.
- 19 REGLES DE SECURITE**
- 19.1 *[DP] [NP]* Un émargement (sortie et retour) sera mis en place à chaque sortie et à chaque retour à terre, y compris lors d'un retour à terre signalé par les pavillons AP/H ou N/H.
- 19.2 Cet émargement est obligatoire et doit être effectué par le coureur avant le départ sur l'eau et au retour à terre.
- 19.3 L'émargement sera ouvert une heure avant l'heure prévue au programme pour le premier signal d'avertissement du jour.
- 19.4 Heures limite pour émarger :
Au départ sur l'eau : heure du signal d'avertissement de la première course du jour.
Au retour à terre : heure limite du dépôt des réclamations ou 45 minutes après l'envoi des pavillons AP/H ou N/H sur l'eau.
- 19.5 Le premier jour de course, la confirmation des inscriptions fait office d'émargement départ.
- 19.6 Chaque omission d'émargement sera sanctionnée par l'application d'une pénalité de 10% sans instruction en modification de la RCV 63.1, calculée suivant les dispositions de la RCV44.3(c)
- 19.7 *[DP] [NP]* Une planche qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 19.8 *[DP]* Matériel de sécurité Windfoil
Il est de la responsabilité des concurrents de se conformer à la réglementation D240.
- Le moyen de repérage lumineux n'est pas exigé pendant la compétition
 - Port du casque conforme : EN 1385
 - Port des équipements individuels de flottabilité (EIF poids coureurs : 30 kg et moins – 100 NW / plus de 30 kg – 50 NW)
 - Combinaison isothermique jambes longues d'une épaisseur minimum de 1,5 mm portée intégralement
 - Veste ou gilet d'impact
- Lien vers les règles techniques et de sécurité des supports à foil hors kiteboard :
<https://arbitrage.ffvoile.fr/media/weoht3tf/règles-techniques-et-de-sécurité-engins-à-foils-hors-kite-2022.pdf>
- 20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT**
- 20.1 *[DP]* Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.
- 20.2 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.
- 21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT**
- 21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.
- 22. BATEAUX OFFICIELS**
Les bateaux officiels sont identifiés YCCarnac ou avec des chasubles jaune.
- 23. ACCOMPAGNATEURS**
- 23.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.2 *[DP] [NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés avec des chasubles jaune.
- 23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.
- 23.4 *[DP] [NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :
- Des gilets de sauvetage norme CE (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord

- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance. Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

25. EMBLEMES

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux.

26. PRIX

Des prix seront distribués aux trois premières et aux trois premiers des séries suivantes :

- Windfoil U17
- Windfoil U19
- Windfoil Séniors

Arbitres désignés :

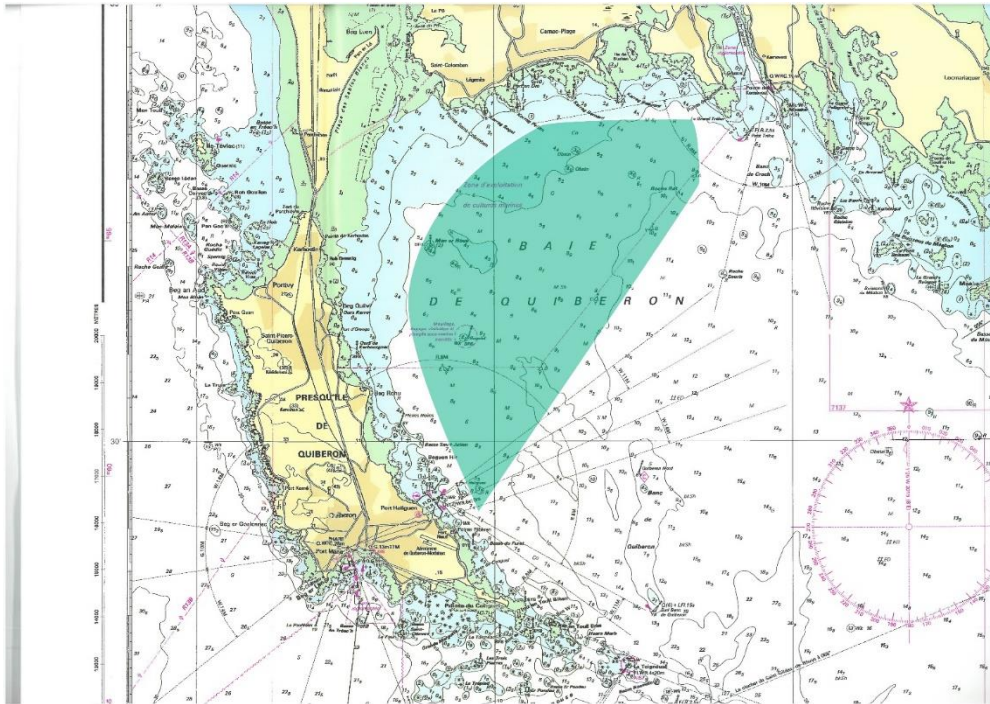
Présidente du comité de course : Françoise DETTLING

Comité de course stagiaire : Pierrick WATTEZ

Président du jury : Cécile TYMEN LE FLOCH

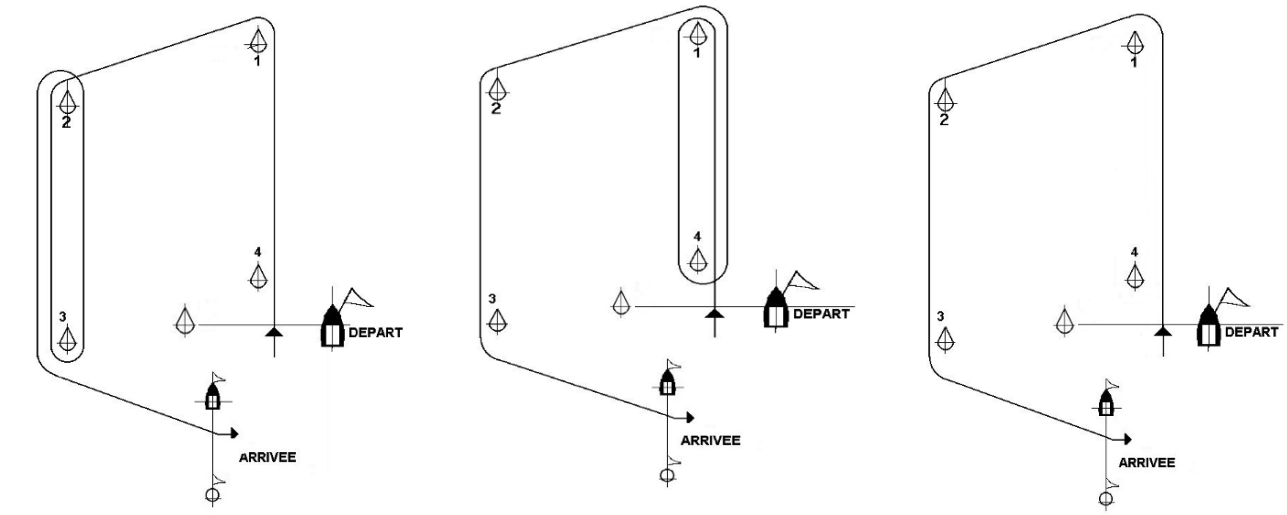
Commissaire aux résultats : Servane MOREAU

ANNEXE ZONES DE COURSE



ANNEXE PARCOURS

Format Course Racing

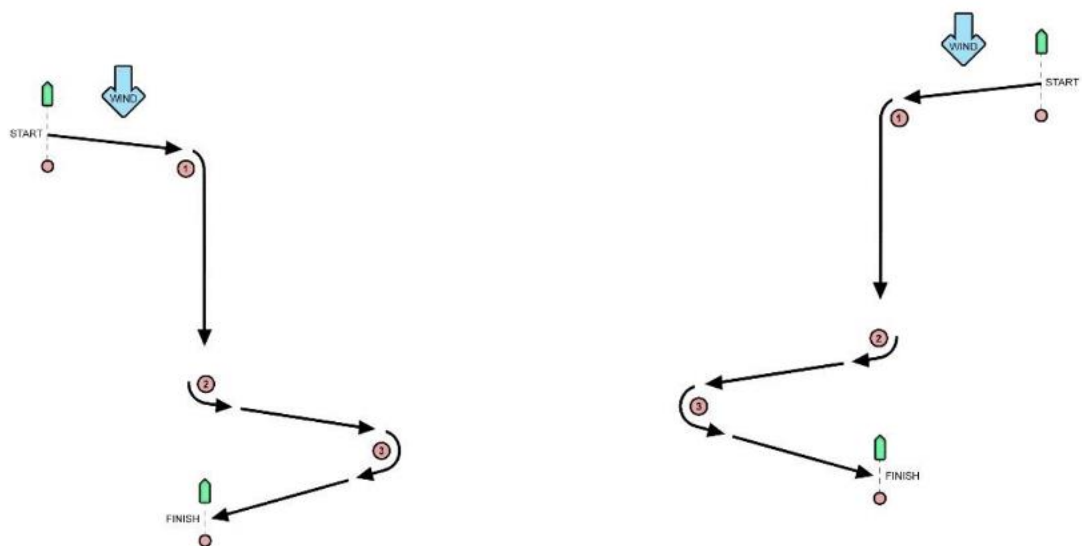


PARCOURS « OUT »
DÉPART - 1 - 2 - 3 - 2 - 3 - ARRIVÉE

PARCOURS « IN »
DÉPART - 1 - 4 - 1 - 2 - 3 - ARRIVÉE

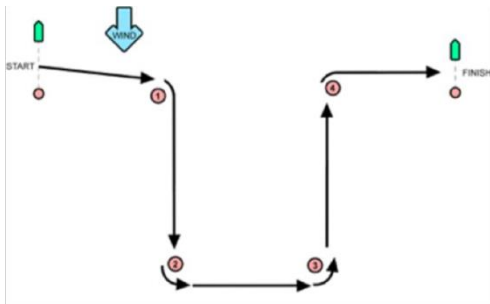
PARCOURS « R »
DÉPART - 1 - 2 - 3 - ARRIVÉE

Format Slalom

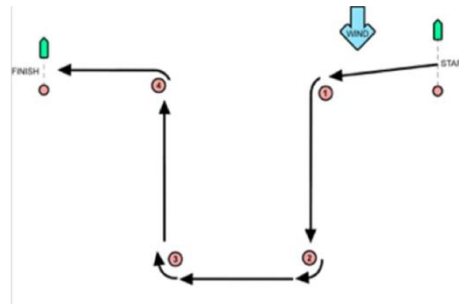


PARCOURS « SLALOM BÂBORD »
DÉPART - 1 - 2 - 3 - ARRIVÉE

PARCOURS « SLALOM TRIBORD »
DÉPART - 1 - 2 - 3 - ARRIVÉE



PARCOURS « U BÂBORD »
DÉPART - 1 - 2 - 3 - 4 – ARRIVÉE



PARCOURS « U TRIBORD »
DÉPART - 1 - 2 - 3 - 4 - ARRIVÉE

MARQUES DE PARCOURS

Départ	Bouée 1	Bouée 2	Bouée 3	Bouée 4	Arrivée
Bateau Comité de Course Bouée orange	Bouée jaune cylindrique	Bouée orange conique	Bouée orange conique	Bouée jaune cylindrique	Bateau arrivée Bouée jaune